



SURVOL HISTORIQUE

La communauté 2ELGBTQIA+ et les forces armées du Canada

Préparé par :

Charlotte Duval-Lantoinne et Michael Petrou

Survol historique

Tout au long de l'histoire du Canada, les personnes bispituelles, lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queer, intersexuées et asexuelles plus (2ELGBTQIA+) ont participé au service militaire. Cependant, même après que le Canada a modifié ses lois en 1969 pour décriminaliser l'homosexualité, ces membres de service devaient néanmoins cacher leur identité en raison de règles et de politiques injustes. Au fil du temps, et dans le cadre d'un mouvement plus large en faveur des droits des personnes 2ELGBTQIA+ au Canada, les forces armées ont pris des mesures pour devenir une institution plus inclusive et plus tolérante.

Le service caché pendant les guerres mondiales

Au Canada, l'homosexualité est restée illégale jusqu'en 1969. Les législateurs et la plupart des électeurs justifiaient cette discrimination par les perceptions sociales qui définissaient les relations homosexuelles comme une déviance morale par rapport aux normes hétérosexuelles. Les forces armées, longtemps perçues comme un bastion de la masculinité, ont renforcé ces normes par des politiques interdisant l'homosexualité. Elles examinaient et surveillaient les militaires pour confirmer leur orientation sexuelle.

Malgré les interdictions officielles, les personnes homosexuelles se sont engagées dans l'armée et ont servi. Pendant les guerres mondiales, les soldats homosexuels ont été persécutés, traduits en cour martiale et démobilisés.

Bien que la plupart des soldats homosexuels cachaient leur identité, de récentes recherches suggèrent qu'une fois découverts, nombre d'entre eux échappaient aux persécutions et aux sanctions liées à leur orientation sexuelle grâce à la camaraderie, aux amitiés et au respect qu'ils avaient acquis auprès de leurs pairs. Même certains de ceux qui ont été activement persécutés et soumis à la cour martiale ont pu continuer à se battre. Certains de ces soldats, morts pendant la Première Guerre mondiale, ont leur nom inscrit sur le Monument commémoratif de Vimy.

La persécution des personnes canadiennes LGBTQ+ servant dans l'armée s'est intensifiée pendant la Guerre froide. Dès la fin des années 1940, craignant que les fonctionnaires LGBTQ+ ne soient soumis au chantage d'agents soviétiques qui les obligeraient à révéler des secrets d'État, le Canada a interdit aux personnes LGBTQ+ de servir dans

Le gouvernement, même si le personnel hétérosexuel pouvait également faire l'objet de chantage sexuel. Le Canada a déployé des efforts considérables pour trouver, honnir et licencier le personnel homosexuel, ce que l'on a appelé plus tard la « purge LGBT ».

Les forces armées n'ont pas fait exception dans la mise en œuvre de cette politique, étant une institution impliquée dans la sécurité et la défense du Canada. Elles ont donné aux commandants et à l'Unité d'enquête spéciale le pouvoir d'enquêter sur toute personne soupçonnée d'être un militaire homosexuel, bisexuel ou transgenre. Les enquêtes pouvaient mener à la démobilisation du militaire suspecté.

En conséquence, les personnes militaires canadiennes LGBTQ+ ont dû cacher leur identité si elles voulaient continuer à servir. Elles ont été surveillées et ont dû s'adapter pour survivre. La surveillance constante et les déplacements forcés ont été traumatisants pour ces personnes. La nation qu'elles cherchaient à servir refusait leur service et rejetait également leur identité. Cela a conduit les personnes survivantes de la « purge LGBT » à éprouver de la honte et de la dépression. La situation de Kareth Huber, survivante de la purge, s'apparentait à celle d'une « prisonnière de guerre » dans son propre pays.

Recours juridiques et une excuse nationale

La décriminalisation de l'homosexualité en 1969 a conduit les forces armées à assouplir lentement certaines de leurs politiques, mais les interdictions concernant le service des militaires LGBTQ+ restaient en place. Michelle Douglas, officière de la police militaire qui avait été interrogée et licenciée pour son homosexualité, a poursuivi le gouvernement en 1990, affirmant que son licenciement violait la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cette contestation formelle de la pratique discriminatoire des forces armées a abouti. Le gouvernement a conclu un accord à l'amiable et les forces armées ont abrogé leurs règlements anti-LGBTQ+ peu de temps après. Bien que l'accord ait été un succès et une pierre angulaire pour les droits des personnes 2ELGBTQIA+ au Canada, la communauté restait marquée d'une blessure que le gouvernement du Canada ne reconnaissait pas encore.

Ce n'est qu'en 2016 que les survivants de la « purge LGBT » ont réglé un recours collectif avec le gouvernement du Canada. Ce règlement a marqué un nouveau tournant dans la guérison émotionnelle des survivants. Ils ont été indemnisés pour les préjudices subis et ont reçu la Citation de la Fierté canadienne. Surtout, au nom du Canada, le premier ministre a présenté des excuses nationales aux survivants devant le Parlement en 2017. Steven Deschamps, un fonctionnaire de l'Aviation qui avait été renvoyé et humilié publiquement en 1982 parce qu'il était gay, a décrit ce moment comme l'ayant « rajeuni », [lui] et tant de [ses] collègues qui étaient des survivants de la purge, déclarant : « Ma vie a complètement changé. Et ce que je veux dire par là, c'est que ... J'étais activement impliqué, mais j'étais désormais pleinement moi-même. J'étais... J'ai été disculpé pour cette période sombre. » Pour beaucoup, les excuses nationales ont marqué le début de la guérison, affirmant publiquement de leur dignité.

Reconnaissance, fierté et défis permanents

Aujourd'hui, les Forces armées canadiennes reconnaissent et célèbrent la Fierté et comptent des champions qui défendent les besoins des militaires 2ELGBTQIA+. Deux personnes qui ont survécu à la purge, Michelle Douglas et Stephen Deschamps, sont colonels honoraires des Forces armées canadiennes. Le gouvernement continue de reconnaître son passé, en grande partie grâce à l'activisme des personnes vétérans 2ELGBTQIA+.

Des défis subsistent, car les militaires 2ELGBTQIA+ sont plus susceptibles d'être victimes d'inconduites sexuelles que leurs homologues cisgenres et hétérosexuels, et certaines formes informelles de discrimination et de harcèlement persistent. Pourtant, les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ ont toujours fait partie des forces armées du Canada, servant avec résilience et engagement, même face à la discrimination systémique. Aujourd'hui, ces personnes n'ont plus à cacher leur genre et leur identité sexuelle pour servir fièrement le Canada et son peuple.

* Le langage et la terminologie que les communautés ont utilisées pour définir et classer l'orientation sexuelle et l'identité de genre ont évolué au fil du temps. Nous utilisons généralement le terme 2ELGBTQIA+ pour désigner ces communautés, mais nous employons LGBT ou LGBTQ+ afin de refléter l'usage historique lorsque nous parlons de la discrimination à l'époque de la Guerre froide et de la « purge LGBT ».